

Date de Convocation : 27/05/2026	Décisions N° : 1	Membres : En Exercice : 15	Présents : 13	Votants : 15
-------------------------------------	------------------	-------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme MÉTOUX Marine, Mme BROUDISCOU Christelle, M. LAFONT Thierry, Mme CHEVALIER Anick, Mme BONNETERRE Alexandra, Mme MEILLAT Marie-Odile, M. CHEVALIER David, M. COURTIUUX-DELAGÉ Mathieu, Mme FETIS Sandrine, M. GEMEAU Stéphane, M. PETUREAU Jean-Paul, M. DA CUNHA Anthony, M. VAN DER HEIDE Sandy

Excusés : M. VARDELLE Jean-Christophe : pouvoir donné à M. Stéphane GÉMEAU, Mme VALLADE Marie-Ange : pouvoir donné à Mme Anick CHEVALIER

Secrétaire de séance : Mme METOUX Marine

Objet : Décision Modificative 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2026

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
023 / 023	Virement à la section d'investissement	2 800.00	
21 / 21352 / 10005	Bâtiments privés	2 800.00	
Total		5 600.00	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
75 / 752	Revenus des immeubles	2 800.00	
021 / 021 / OPFI	Virement de la section de fonctionnement	2 800.00	
Total		5 600.00	0.00

Fait à St-Maurice-des-Lions, le 05/06/2026,
Pour extrait conforme en mairie, le 06/06/2026,
Le Maire, David CHEVALIER,

Le MAIRE

David CHEVALIER



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de POITIERS (86) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérécoeurs citoyens », accessible par le site : www.telerecoeurs.fr